Prix arturbain.fr 2003

Société: Office Public d'Aménagement et Construction du Grand Lyon 191-193, Cours Lafayette – 69006 LYON – Tél :04.72.74.68.00
Musée Urbain Tony Garnier – 4, rue des Serpollières – 69008 LYON – Tél : 04.78.75.16.75

Résponsables : Président : Yvon DESCHAMPS - Dir. Général : Alain NICOLE – Dir. Général Adjoint : Daniel GODET - Directeur du Patrimoine : Francisco HERRERO

Présentateur: Daniel GODET

Organismes décisionnaires: OPAC du Grand Lyon et ses Partenaires institutionnels – Etat (DDE) - Communauté Urbaine de Lyon, Ville de Lyon, Région Rhône Alpes, Conseil Général du Rhône, les habitants.

Propétaire du site: OPAC du Grand Lyon

Description de l'opération: Revalorisation d'une cité HBM construite par Tony Garnier en 1933 de 1560 logements classés DSQ :
- La réhabilitation du bâti en conciliant modernité, confort, normes actuelles et respect de la volonté urbaine de Tony GARNIER.
- Les espaces extérieurs, lieux d'appropriations pour les habitants, ouverts aux promenades et visites extérieures.
- La dimension culturelle a été privilégiée par le Musée Urbain Tony GARNIER qui s'est vu décerner par l'UNESCO, en 1991, le label de "la décennie mondiale du développement culturel". 5 500 m² de peinture murales en 25 tableaux, 18 reproduisant des planches de la Cité Industrielle de Tony GARNIER, et 6 réalisées par des artistes des 5 continents, déterminent un circuit de visite logique.
- Le respect des résidents et l'écoute de leurs demandes : un Comité de Locataires actif s'est largement positionné comme membre de l'équipe.
- Le développement local : population typiquement HLM qui s'organise à travers des Services, Régie de Quartier, PIMMS, …
- La dimension médiatique : les « HLM que l'on visite » comme élément de valorisation personnelle des habitants à travers la reconnaissance de tous.

Equipe pluridicsiplinaire: **Les architectes successifs** : TARLIER, PAGNIER, JARLETON, DUMETIER, BOUTEILLE. **Les plasticiens de la Cité de la Création**. **Paysagiste** : ILEX. **Artistes étrangers** (5): Abdel Salam Eïd (Egypte) – La tribu des Warlis (Inde) – Arturo Guerrero et Marisa Lara (Mexique) – Youssouf Bath (Côte d'Ivoire) – Grégory Chestakov (Russie) – Matt Mullican (USA).

CITE TONY GARNIER, Lyon (69)

Reproduction publique sous réserve d'accord, www.arturbain.fr

Qualité architecturale :
- Espace en **îlots à angle droit** requalifiés par le traitement des façades, des entrées et des espaces extérieurs (1).
- Logements en avance sur l'époque de la construction, lumineux, aérés avec 3 m sous plafond, organisés autour d'une pièce centrale, réhabilités aux normes et accessibles ; ont permis par leur flexibilité l'installation de salles de bains et d'ascenseurs. Un **appartement témoin** reconstitue les conditions de livraison de **1933** et fait partie intégrante du Musée (2).
- Traitement paysager des **cours intérieures** : déambulation possible sur sol stabilisé, plantation en pied d'immeuble (3), jardins, agrémentés de jeux d'enfants, a permis la suppression de places de stationnement et de surfaces bitumées particulièrement inesthétiques..
- Un **musée à ciel ouvert** (4) de 25 fresques monumentales constituant un circuit **dédié à l'œuvre de Tony Garnier**.

Qualité de vie sociale:
- Rôle fondamental du Comité de locataires dans la réhabilitation.
- Population fortement attachée à son quartier qui a su se mobiliser autour du projet culturel du Musée Urbain assurant les visites et favorisant la vie culturelle et festive du quartier.
- Le développement de nombreuses actions associatives a contribué à renforcer le lien social dans le quartier, et l'insertion des personnes en difficultés (Régie de quartier, Pause amitié, PIMMS…).
- Le **seul ensemble HLM que l'on visite**. Respect important du patrimoine bâti : pas de tags, pas de vandalisme.

Respect de l'environnement :
- La réfection de tous les réseaux d'eaux usées a permis de **supprimer les risques de pollution.**
- L'**isolation thermique** des murs pignons et l'installation de fenêtres à double vitrage a permis de réduire la consommation énergétique globale des locataires, mais aussi de **réduire les nuisances sonores.**
- Composition urbaine dans l'axe des vents dominants permettant une **dépollution de l'air**.